

Réf : CA2025/35

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 JUIN 2025

**DÉLIBÉRATION RELATIVE AU DISPOSITIF D'INTÉRESSEMENT LIÉS AUX SERVICES RENDUS
LORS DE LA PARTICIPATION À DES OPÉRATIONS DE RECHERCHE**

**➡ Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance
du 20 juin 2025 sous la présidence de Monsieur Alexandre PÉRAUD,**

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2, L.712-3 et L.954-2 ;

Vu le code de la recherche, et notamment ses articles D.532-10 à D.532-13 ;

Vu la circulaire du 17 février 2017 portant création de régimes d'intéressement sur le fondement de l'article L.954-2 du code de l'éducation au sein des établissements publics d'enseignement supérieur ayant accédé aux responsabilités et compétences élargies,

Vu le décret n°2010-997 du 26 août 2010 relatif au régime de maintien des primes et indemnités des agents publics de l'Etat et des magistrats de l'ordre judiciaire dans certaines situations de congés,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne (Bordeaux-III),

Vu la délibération CA2023/56 du 10 novembre 2023,

Le quorum étant atteint,

Après avoir entendu en séance M. Labarre, vice-président de la Recherche de l'Université Bordeaux Montaigne,

➤ Après en avoir délibéré,

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve le dispositif d'intéressement lié aux services rendus lors de la participation à des opérations de recherche, tel que présenté dans le document joint en annexe à la présente délibération.

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur d'académie de Bordeaux, Chancelier des universités d'Aquitaine.

Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes réglementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 20/06/2025.

Membres présents	23
Membres représentés	12
Abstention (s)	5
Votants	30
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	30
Pour	16
Contre	14

Le Président,



Alexandre PÉRAUD.
PRÉSIDENCE

Publié le :

27 JUIN 2025

Transmis à M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux :

27 JUIN 2025